

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 347

17 février 2010

SOMMAIRE

Autohaus Prestige S.A.	16610	Montinvest International S.A.	16637
Balaton Holding S.A.	16635	Montinvest International S.A.	16636
Balaton Holding S.A.	16635	Nefidor Holding S.A.	16647
BBA Luxembourg Investments S.à r.l. ...	16636	Procter & Gamble International S.à r.l. ..	16647
Boventi I S.A.	16637	ProLogis European Finance XVII S.à r.l.	
Braga Investments S.à r.l.	16611	16610
Capitalecho S.A.H.	16637	ProLogis France LII S.à r.l.	16633
Capitalecho S.A.H.	16637	ProLogis France LVII S.à r.l.	16612
CD&R Osprey Holding S.à r.l.	16648	ProLogis France XLIX S.à r.l.	16611
CD&R Osprey Investment S.à r.l.	16655	ProLogis France XXII Sàrl	16634
Cordon S.A.	16635	ProLogis France XXI S.à.r.l.	16634
Crebim S.A.	16635	ProLogis France XXXIV S.à.r.l.	16612
C.S.P. Holding S.A.	16636	ProLogis France XXX Sàrl	16612
C.S.P. Holding S.A.	16636	ProLogis Italy III S.à.r.l.	16633
Dereal S.A.	16635	ProLogis Poland XCVI S.à r.l.	16633
Erudict S.A.	16634	Radermacher G.m.b.H.	16634
Etilux Luxembourg S.A.	16648	Rock Brook Holdings	16656
First State Investments GIP Management		S & C Europe S.A.	16655
S.à r.l.	16610	Serenity Safe S.A.	16633
GGP Lux Co.	16610	Sipor S.A.	16647
Groupe UNIPAY'S S.A.	16648	Stroud Luxembourg Sàrl	16638
Imalia S.A.	16655	Swedbank S.A.	16656
Investeringer Danmark S.A.	16655	Terra G.O. S.à r.l.	16612
Licksmann Investments S.A.	16611	Toolfin S.A.	16646
Maritime Finance Holding S.A.	16648	Ultima Holding	16649
Montinvest International S.A.	16637	Webb S.à r.l.	16613
Montinvest International S.A.	16636		

First State Investments GIP Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 25.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 132.521.

Par une décision prise le 9 décembre 2009, l'actionnaire unique de FIRST STATE INVESTMENTS GIP MANAGEMENT S.à.R.L. a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.R.L. à la fonction de réviseur d'entreprises.

Ce mandat aura une durée d'un an, jusqu'à la prochaine décision de l'actionnaire unique, approuvant les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2009.

Pour FIRST STATE INVESTMENTS GIP MANAGEMENT S.à.R.L., Société à responsabilité limitée
RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010014946/15.

(100009109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

GGP Lux Co., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 852.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 113.947.

Par résolutions prises en date du 7 janvier 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission d'Alison Rehill-Erguven, avec adresse au 110, N. Wacker, IL-60606 Chicago, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet immédiat

- Nomination de Joel Bayer, avec adresse au 110 North Wacker Drive, IL-60606 Chicago, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010014948/15.

(100009238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

ProLogis European Finance XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 139.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015715/14.

(100009578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Autohaus Prestige S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4101 Esch-sur-Alzette, 3, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 133.942.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015792/10.

(100009989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis France XLIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 99.292.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015713/14.

(100009575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Licksmann Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 106.303.

La société Fiduciaire de Trèves S.C. a dénoncé, avec effet immédiat, le siège social de la société LICKSMANN INVESTMENTS S.A., 74, rue de Merl, L - 2146 Luxembourg, RCS Section B no 106303.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.

FIDUCIAIRE DE TREVES S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010015767/13.

(100008049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2010.

Braga Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.785.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 6 janvier 2010

1. Le siège social a été transféré au L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
2. Mme Ruth BRAND a démissionné de son mandat de gérante.
3. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.
4. M. Georges SCHEUER a démissionné de son mandat de gérant.
5. Mme Johanna RIETVELD, administrateur de sociétés, née à Rotterdam (Pays-Bas), le 10 avril 1953, demeurant à NL-3065PG Rotterdam (Pays-Bas), Huub van den Brulestraat 45, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.
6. M. Michaël AZOULAY, administrateur de sociétés, né à Vaulx-en-Velin (France), le 9 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
7. M. Christophe FASBENDER, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique) le 6 décembre 1977, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 janvier 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BRAGA INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signature / Raphael ROZANSKI

Référence de publication: 2010015103/26.

(100009122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

ProLogis France XXX Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 80.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015708/14.

(100009526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis France XXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 83.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015709/14.

(100009529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis France LVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 107.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015711/14.

(100009570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Terra G.O. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 85-87, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 141.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2010015875/12.

(100009359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Webb S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 103.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 138.462.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of December,

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Webb S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 138.462 and having a share capital of GBP 70,750 (the Company).

The Company was incorporated on April 30, 2008 pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1363 of 3 June 2008.

The articles of association of the Company (the Articles) were amended pursuant to (1) a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 1, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2459 of October 8, 2008; (2) a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 10, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2542 of October 17, 2008, (3) a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated October 28, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 583 of March 17, 2009 and (4) a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated June 19, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1533 of August 10, 2009.

THERE APPEARED:

1. APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. PARTNERS GROUP ACCESS 94 L.P., a limited partnership organised under the laws of Scotland, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, Scotland, EH3 9WJ (PARTNERS GROUP ACCESS 94, L.P.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

3. STORMLAUNCH & CO., for the benefit of Morgan Stanley Private Markets Fund III L.P., a Delaware limited partnership, having its address at c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, United States of America (STORMLAUNCH & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

4. STORMSTAR & CO., for the benefit of Morgan Stanley Private Markets Fund Employee Investors III L.P., a Delaware limited partnership, having its address at c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, United States of America (STORMSTAR & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

5. BEACONPASS & CO., for the benefit of Morgan Stanley Global Distressed Opportunities Fund L.P., a Delaware limited partnership, having its address at c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, United States of America (BEACONPASS & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

6. SAILORPIER & CO., for the benefit of Aurora Cayman Limited, a Cayman Islands exempted limited partnership, having its address at Maples & Calder, Ugland House, P.O. Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (SAILORPIER & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

7. STORMBAY & CO., for the benefit of Vijverpoort Huizen C.V., a Dutch company, having its address at 550 Huijzermaatweg, NL-1270 LM Huizen, The Netherlands (STORMBAY & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

8. PARADIGM LTD., a Bahamian company, having its address at 404 East Bay Street, Scotia House, Nassau, Bahamas (PARADIGM LTD.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

9. APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington DE, 19808 United States (APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

10. PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P., a limited partnership organized under the laws of Scotland, having its registered office at c/o Partners Group (Guernsey) Limited, P.O. Box 477, Tudor House, Le Bordinge, St Peter Port, Guernsey, GY1 6BD, Channel Islands (PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

11. NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED, a corporation organized under the laws of Bermuda, having its principal office at 1201 North Market Street, 11th Floor, Wilmington, DE 19801, United States (NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

12. MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its principal office at c/o Morgan Stanley AIP GP LP, 100 Front Street, Suite 400, West Conshohocken, PA 19428, United States (MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

13. YAWLBREAK & CO., for the benefit of GTB Capital Partners LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its principal office at c/o Morgan Stanley AIP GP LP, 100 Front Street, Suite 400, West Conshohocken, PA 19428, United States (YAWLBREAK & CO.).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

14. CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B-141.516 (CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

15. FREDERICK N. KHEDOURI, whose address is 16 Upper Wimpole Street, London W1G 6LT (FREDERICK N. KHEDOURI).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

16. INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG, a Swiss company, having its registered office at Loewenstrasse 29, 8001 Zurich, Switzerland (INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

17. ROSTAM INVESTMENTS I, LLC, a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE USA 19801 (ROSTAM INVESTMENTS I, LLC).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

18. CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC, a public company limited by shares incorporated in Ireland, having its registered office at Segrave House, 19-20 Earlsfort Terrace, Dublin 2, Ireland (CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC).

Hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of notary Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative(s) of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., PARTNERS GROUP ACCESS 94, L.P., STORMLAUNCH & CO., STORMSTAR & CO., BEACONPASS & CO., SAILORPIER & CO., STORMBAY & CO., PARADIGM LTD., APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P., PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P., NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED, MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP, YAWLBREAK & CO., CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL, FREDERICK N. KHEDOURI, INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG, ROSTAM

INVESTMENTS I, LLC and CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC are hereinafter referred to as the Shareholders.

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the 52,000 (fifty-two thousand) ordinary shares, the 6,250 (six thousand two hundred fifty) class A preferred equity stock certificates, the 6,250 (six thousand two hundred fifty) class B preferred equity stock certificates and the 6,250 (six thousand two hundred fifty) class C preferred equity stock certificates, having a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each, representing the entirety of the corporate capital of the Company, are duly represented at this Meeting, which is consequently validly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the Company's share capital with an amount of GBP 26,000 in order to bring it from its present amount of GBP 70,750 to GBP 96,750, through the creation of 26,000 new ordinary shares having a par value of GBP 1 each, which will as per their creation be allocated to Compartment 5 of the Company and participate in the results of Compartment 5 of the Company only;

3. Subscription to the share capital increase specified in item 2) and payment in full of the ordinary shares;

4. Acknowledgement that the capital increase specified in item 2) has been achieved;

5. Increase of the Company's share capital with an amount of GBP 6,250 in order to bring it from GBP 96,750 to GBP 103,000, through the creation of 6,250 Class D preferred equity share certificates, abbreviated "Class D PESCs", having a par value of GBP 1 each, which will as per their creation be allocated to Compartment 5 of the Company and participate in the results of Compartment 5 of the Company only;

6. Subscription to the share capital increase specified in item 5) and payment in full of the Class D PESCs;

7. Acknowledgement that the capital increase specified in item 5) has been achieved;

8. Acknowledgment that the 26,000 newly issued ordinary shares and the 6,250 Class D PESCs are allocated to Compartment 5 of the Company;

9. Amendment to article 5, article 17 and Section VII (Definitions) of the Articles to reflect the capital increases referred to in items 2) and 5) above as well as the rights attached to the newly issued ordinary shares and Class D PESCs;

10. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Interconsult S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubt the filing and publication of documents with the relevant Luxembourg authorities).

11. Miscellaneous items which are strictly necessary to implement items 1) to 10) above.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the Company's share capital with an amount of GBP 26,000 (twenty-six thousand Pound Sterling) in order to bring it from its present amount of GBP 70,750 (seventy thousand seven hundred fifty Pound Sterling) to GBP 96,750 (ninety-six thousand seven hundred fifty Pound Sterling), through the creation of 26,000 (twenty-six thousand) new ordinary shares having a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each, which will be allocated to Compartment 5 of the Company and participate in the results of Compartment 5 of the Company only.

Subscription - Payment

Thereupon, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., represented as stated above, declares to subscribe to the 26,000 (twenty-six thousand) new ordinary shares and to have them fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of GBP 26,000 (twenty-six thousand Pound Sterling).

The contribution in cash shall be allocated entirely to the corporate capital account of the Company acting in respect of Compartment 5 as payment for the 26,000 (twenty-six thousand) newly issued ordinary shares.

The amount of GBP 26,000 (twenty-six thousand Pound Sterling) is at the disposal of the Company in respect of Compartment 5, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Acknowledgement

The Meeting acknowledges that the above-mentioned share capital increase has been achieved and that as a result, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P. will be recorded in the Company's shareholders register as the holder of the 26,000 (twenty-six thousand) newly issued ordinary shares.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the Company's share capital with an amount of GBP 6,250 (six thousand two hundred fifty Pound Sterling) in order to bring it from its present amount of GBP 96,750 (ninety-six thousand seven hundred fifty Pound Sterling) to GBP 103,000 (one hundred and three thousand Pound Sterling) through the creation of 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class D preferred equity share certificates, abbreviated "Class D PESCOs", having a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each, which will as per their creation be allocated to Compartment 5 of the Company and participate in the results of Compartment 5 of the Company only;

Subscription - Payment

Thereupon, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., represented as stated above, declares to subscribe to the 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class D PESCOs and to have them fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of GBP 6,250 (six thousand two hundred fifty Pound Sterling).

The contribution in cash shall be allocated entirely to the corporate capital account of the Company acting in respect of Compartment 5 as payment for the par value of the 6,250 (six thousand two hundred and fifty) newly issued Class D PESCOs.

The amount of GBP 6,250 (six thousand two hundred fifty Pound Sterling) is at the disposal of the Company in respect of Compartment 5, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Acknowledgement

The Meeting acknowledges that the above-mentioned share capital increase has been achieved and that as a result, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P. will be recorded in the Company's shareholders register as the holder of the 6,250 (six thousand two hundred fifty) newly issued Class D PESCOs.

Fourth resolution

The Meeting acknowledges and approves, to the extent necessary, that the 26,000 (twenty-six thousand) newly issued ordinary shares and the 6,250 (six thousand two hundred fifty) newly issued Class D PESCOs are allocated to Compartment 5.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5, article 17 and Section VII (Definitions) of the Articles to reflect the capital increases referred to in the second and third resolutions above as well as the rights attached to the newly issued ordinary shares and Class D PESCOs, which shall henceforth read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital

5.1. The Company's corporate capital is represented by seventy-eight thousand (78,000) ordinary shares in registered form with a par value of one (1) Pound Sterling each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up. The holder (s) of Ordinary Shares is/are hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and collectively as the Ordinary Shareholders.

5.2. The Company's corporate capital is also represented by six thousand two hundred fifty (6,250) class A preferred equity stock certificates with a par value of one (1) Pound Sterling each (the Class A PESCOs), six thousand two hundred fifty (6,250) class B preferred equity stock certificates with a par value of one (1) Pound Sterling each (the Class B PESCOs), six thousand two hundred fifty (6,250) class C preferred equity stock certificates with a par value of one (1) Pound Sterling each (the Class C PESCOs) and six thousand two hundred fifty (6,250) class D preferred equity stock certificates with a par value of one (1) Pound Sterling each (the Class D PESCOs).

The Class A PESCOs, the Class B PESCOs, the Class C PESCOs and the Class D PESCOs are hereinafter collectively referred to as the PESCOs. The PESCOs and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the Shares. The holder (s) of Class A PESCOs is/are hereinafter individually referred to as a Class A PESC Shareholder and collectively as the Class A PESC Shareholders. The holder(s) of Class B PESCOs is/are hereinafter individually referred to as a Class B PESC Shareholder and collectively as the Class B PESC Shareholders. The holder(s) of Class C PESCOs is/are hereinafter individually referred to as a Class C PESC Shareholder and collectively as the Class C PESC Shareholders. The holder(s) of Class D PESCOs is/are hereinafter individually referred to as a Class D PESC Shareholder and collectively as the Class D PESC Shareholders. The Class A PESC Shareholders, the Class B PESC Shareholders, the Class C PESC Shareholders and the Class D PESC Shareholders are hereinafter collectively referred to as the PESC Shareholders. The Ordinary Shareholders and the PESC Shareholders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.3. The entire corporate capital thus amounts to one hundred and three thousand (103,000) Pound Sterling.

5.4. The Company shall maintain a special capital reserve account for the Ordinary Shares (the Ordinary Shares Special Capital Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares. Amounts so recorded to this special capital reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company. If the Company has established one or more Compartments, the Company shall split the Ordinary Shares Special Capital Reserve Account accordingly, between the Compartments, pro-rata to the number of Ordinary Shares allocated to such Compartment pursuant to article 7 below and the total number of

Ordinary Shares issued. Any amount on the Ordinary Shares Special Capital Reserve Account will be available for distribution to the holders of Ordinary Shares only, as set out in these Articles.

5.5. The Company shall maintain a special capital reserve account for the Class A PESC's (the Class A PESC's Special Capital Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class A PESC's. Amounts so recorded to this special capital reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company. Any amount on the Class A PESC's Special Capital Reserve Account will be available for distribution to the holders of Class A PESC's only, as set out in these Articles.

5.6. The Company shall maintain a special capital reserve account for the Class B PESC's (the Class B PESC's Special Capital Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class B PESC's. Amounts so recorded to this special capital reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company. Any amount on the Class B PESC's Special Capital Reserve Account will be available for distribution to the holders of Class B PESC's only, as set out in these Articles.

5.7. The Company shall maintain a special capital reserve account for the Class C PESC's (the Class C PESC's Special Capital Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class C PESC's. Amounts so recorded to this special capital reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company. Any amount on the Class C PESC's Special Capital Reserve Account will be available for distribution to the holders of Class C PESC's only, as set out in these Articles.

5.8. The Company shall maintain a special capital reserve account for the Class D PESC's (the Class D PESC's Special Capital Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class D PESC's. Amounts so recorded to this special capital reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company. Any amount on the Class D PESC's Special Capital Reserve Account will be available for distribution to the holders of Class D PESC's only, as set out in these Articles.

5.9. The corporate capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, composed of the PESC Shareholders and the Ordinary Shareholders (the General Meeting of Shareholders), adopted in the manner required for the amendment of the Articles. In case a PESC Shareholder is also an Ordinary Shareholder, he counts as one Shareholder for the quorum requirements set forth by law.

General - Redemption by the Company of Shares

5.10. The Company may redeem its Shares to the extent permitted by law and these Articles on the basis of amounts available for distribution in accordance with article 17.3.

Mandatory redemption of the PESC's by the Company

5.11. To the extent permitted by law, on December 31, 2028 the Company must redeem all (but not some) of the PESC's still outstanding on that date.

Optional redemption of the PESC's by the Company

5.12. Subject to article 5.10 and the unanimous approval of the Shareholders, the Company may redeem PESC's with at least six (6) calendar days prior written notice to the relevant PESC Shareholders, setting out the proposed redemption date, which must be a Business Day and the redemption consideration, including reasonable detail of calculations as against the requirements of article 5.10 (as the case may be).

Consideration payable to PESC Shareholder(s) on redemption

5.13. The Class A PESC Shareholder(s), in consideration of a redemption of their Class A PESC's by the Company under articles 5.11. or 5.12., shall be entitled to receive an amount equal to the sum of:

- (a) the Class A PESC Investment Amount; and
- (b) the balance of the Class A PESC Profit Account, whereby the balance of the Class A PESC Profit Account is determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the Shareholder(s) deciding on the redemption is the end of a Class A PESC Coupon Period.

5.14. The Class B PESC Shareholder(s), in consideration of a redemption of their Class B PESC's by the Company under articles 5.11. or 5.12., shall be entitled to receive an amount equal to the sum of:

- (a) the Class B PESC Investment Amount; and
- (b) the balance of the Class B PESC Profit Account, whereby the balance of the Class B PESC Profit Account is determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the Shareholder(s) deciding on the redemption is the end of a Class B PESC Coupon Period.

5.15. The Class C PESC Shareholder(s), in consideration of a redemption of their Class C PESC's by the Company under articles 5.11. or 5.12., shall be entitled to receive an amount equal to the sum of:

- (a) the Class C PESC Investment Amount; and
- (b) the balance of the Class C PESC Profit Account, whereby the balance of the Class C PESC Profit Account is determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the Shareholder(s) deciding on the redemption is the end of a Class C PESC Coupon Period.

5.16. The Class D PESC Shareholder(s), in consideration of a redemption of their Class D PESC(s) by the Company under articles 5.11. or 5.12., shall be entitled to receive an amount equal to the sum of:

- (a) the Class D PESC Investment Amount; and
- (b) the balance of the Class D PESC Profit Account, whereby the balance of the Class D PESC Profit Account is determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the Shareholder(s) deciding on the redemption is the end of a Class D PESC Coupon Period."

" Art. 17. Profit and Loss

General

17.1 The Company shall maintain:

- (a) a Class A PESC profit account (the Class A PESC Profit Account);
- (b) a Class B PESC profit account (the Class B PESC Profit Account);
- (c) a Class C PESC profit account (the Class C PESC Profit Account);
- (d) a Class D PESC profit account (the Class D PESC Profit Account); and
- (d) within each Compartment, a general profit account (the General Profit Account), all to be kept in Pound Sterling (GBP).

Allocation of Losses

17.2. Within each Compartment, any losses appearing from the separate accounts, adopted by the General Meeting of Shareholders in accordance with article 15.6 above, for such Compartment shall be allocated as follows:

- (a) first, to the General Profit Account maintained within the relevant Compartment, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (b) second, the balance after the allocation pursuant to paragraph (a) above, if any, to the Class A PESC Profit Account, the Class B PESC Profit Account, the Class C PESC Profit Account or the Class D PESC Profit Account (as applicable), if and to the extent this account shows a positive amount, and
- (c) third, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) and (b) above, if any, to the General Profit Account maintained within the relevant Compartment.

Allocation of Profits

17.3. From the annual net profits of the Company as shown in the accounts prepared by the Company as provided for in article 15.2 above, five per cent (5%) is allocated to the legal reserve required by law. This allocation ceases to be required when such legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital of the Company set out in article 5.3 above.

17.4. Following any allocation to the legal reserve pursuant to article 17.3 above, within each Compartment, all of the profits distributable by law, appearing from the separate accounts adopted by the General Meeting of Shareholders in accordance with article 15.6 above for such Compartment (which, for the avoidance of doubt, shall include the PESC Coupon Entitlement) must be allocated to the Profit Accounts in the following order:

- (i) first, with respect to any financial year, the PESC Coupon Entitlement that has not been fully allocated to the PESC Profit Account due to insufficient profits in any previous financial year shall be allocated to the PESC Profit Account; and
- (ii) second, with respect to any financial year, the PESC Coupon Entitlement that has been allocated to the PESC Profit Account and which has thereafter been withdrawn from the PESC Profit Account due to allocation of losses under article 17.2 in a subsequent financial year shall be allocated to the PESC Profit Account; and
- (iii) third, with respect to any financial year, an amount equal to the PESC Coupon Entitlement for such financial year shall be allocated to the PESC Profit Account; and
- (iv) finally, the part of the profit remaining after the allocations pursuant to paragraph (i) to and including (iii) shall be allocated to the General Profit Account maintained within the relevant Compartment.

Coupons

17.5. In relation to the Class A PESC(s), subject to articles 17.9. and 17.10. below, the balance of the Class A PESC Profit Account may be paid to the Class A PESC Shareholder(s) as a dividend, calculated on the following basis:

- (a) in case of a final dividend: the balance of the Class A PESC Profit Account (taking into account the reduction in the Class A PESC Profit Account effected by any interim dividends made to the Class A PESC Shareholder);
- (b) in the case of interim dividends made to the Class A PESC Shareholder(s): the balance of the Class A PESC Profit Account determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the date of the interim dividend distribution is the end of a Class A PESC Coupon Period.

17.6. In relation to the Class B PESC(s), subject to articles 17.9. and 17.10. below, the balance of the Class B PESC Profit Account may be paid to the Class B PESC Shareholder(s) as a dividend, calculated on the following basis:

- (a) in case of a final dividend: the balance of the Class B PESC Profit Account (taking into account the reduction in the Class B PESC Profit Account effected by any interim dividends made to the Class B PESC Shareholder);

(b) in the case of interim dividends made to the Class B PESC Shareholder(s): the balance of the Class B PESC Profit Account determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the date of the interim dividend distribution is the end of a Class B PESC Coupon Period.

17.7. In relation to the Class C PESC(s), subject to articles 17.9. and 17.10. below, the balance of the Class C PESC Profit Account may be paid to the Class C PESC Shareholder(s) as a dividend, calculated on the following basis:

(a) in case of a final dividend: the balance of the Class C PESC Profit Account (taking into account the reduction in the Class C PESC Profit Account effected by any interim dividends made to the Class C PESC Shareholder);

(b) in the case of interim dividends made to the Class C PESC Shareholder(s): the balance of the Class C PESC Profit Account determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the date of the interim dividend distribution is the end of a Class C PESC Coupon Period.

17.8. In relation to the Class D PESC(s), subject to articles 17.9 and 17.10 below, the balance of the Class D PESC Profit Account may be paid to the Class D PESC Shareholder(s) as a dividend, calculated on the following basis:

(a) in case of a final dividend: the balance of the Class D PESC Profit Account (taking into account the reduction in the Class D PESC Profit Account effected by any interim dividends made to the Class D PESC Shareholder);

(b) in the case of interim dividends made to the Class D PESC Shareholder(s): the balance of the Class D PESC Profit Account determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the date of the interim dividend distribution is the end of a Class D PESC Coupon Period.

17.9. Any distribution out of the Profit Accounts which is not contemplated by article 17.5, 17.6, 17.7 or 17.8 above can only be made to the Shareholders pursuant to a resolution of the sole Shareholder or a unanimous resolution of the general meeting of the Shareholders where the entire voting share capital of the Company is present or represented, it being understood, for the avoidance of doubt, that the Class A PESC Shareholder(s) shall not be entitled to any distributions except those made out of the Class A PESC Profit Account; the Class B PESC Shareholder(s) shall not be entitled to any distributions except those made out of the Class B PESC Profit Account, the Class C PESC Shareholder(s) shall not be entitled to any distributions except those made out of the Class C PESC Profit Account and the Class D PESC Shareholder(s) shall not be entitled to any distributions except those made out of the Class D PESC Profit Account.

17.10. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the sole manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers of the Company;

(ii) these interim accounts show that, within such Compartment, sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by resolution of the sole Shareholder or a unanimous resolution of the general meeting of the Shareholders where the entire voting share capital of the Company is present or represented within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

If the Company has established one or more Compartment(s), this article 17.10. shall apply mutatis mutandis within each Compartment, it being understood, for the avoidance of doubt, that if the Company intends to proceed with an interim dividend distribution in relation to a specific Compartment, the sole manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers of the Company shall be required to draw up interim accounts for such specific Compartment only."

"VII. Definitions

19. The following capitalized terms used in these Articles shall have the following meanings:

Articles has the meaning given to it in article 1.

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday or public holiday) on which commercial banks are generally open for business in Luxembourg.

Class A PESC Commencement Date means April 30, 2008.

Class A PESC(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class A PESC Coupon Entitlement means, with respect to any Class A PESC Coupon Period, an amount calculated as the product of (a) the Class A PESC Coupon Rate, and (b) the average Class A PESC Investment Amount during the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Coupon Period means the period:

(a) starting on (and including) the Class A PESC Commencement Date or a Class A PESC Period End Date; and

(b) ending on (but not including) the next Class A PESC Period End Date, based on a year of 365 days and the number of whole days in the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Coupon Rate means a fraction, expressed as a percentage, the numerator of which is all income (including interest and gains), net of taxes, derived by the Company from the Class A PESC Investment for the relevant Class A PESC Coupon Period, minus the Company's expenses allocable to the Class A PESC Investment during such Class A PESC Coupon Period, and the denominator of which is the average Class A PESC Investment Amount during the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Investment means any and all receivables and other assets acquired by the Company with the proceeds from the issuance of the Class A PESCs (including the premium contributions thereon), including the re-investment of income and gains derived from such receivables and assets.

Class A PESC Investment Amount means the sum of:

- (a) the nominal value of each Class A PESC multiplied by the number of Class A PESCs on issue; and
- (b) the balance of the Class A PESC Special Capital Reserve Account.

Class A PESC Period End Date means,

- (a) December 31 of each year occurring before the date specified in article 5.10, and
- (b) each date of redemption of Class A PESCs by the Company pursuant to article 5.9 and article 5.10 or, if such date is not a Business Day, the next Business Day (unless that day falls in the following financial year, in which case the Class A PESC Period End Date ends on the previous Business Day).

Class A PESC Profit Account means the PESC Profit Account relating to Class A PESCs only, as provided for in article 17.1.

Class A PESC Shareholder(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class A PESCs Special Capital Reserve Account has the meaning given to it in article 5.5.

Class B PESC(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class B PESC Commencement Date means September 25, 2008.

Class B PESC Coupon Entitlement means, with respect to any Class B PESC Coupon Period, an amount calculated as the product of (a) the Class B PESC Coupon Rate, and (b) the average Class B PESC Investment Amount during the relevant Class B PESC Coupon Period.

Class B PESC Coupon Period means the period:

- (a) starting on (and including) the Class B PESC Commencement Date or a Class B PESC Period End Date; and
- (b) ending on (but not including) the next Class B PESC Period End Date, based on a year of 365 days and the number of whole days in the relevant Class B PESC Coupon Period.

Class B PESC Coupon Rate means a fraction, expressed as a percentage, the numerator of which is all income (including interest and gains), net of taxes, derived by the Company from the Class B PESC Investment for the relevant Class B PESC Coupon Period, minus the Company's expenses allocable to the Class B PESC Investment during such Class B PESC Coupon Period, and the denominator of which is the average Class B PESC Investment Amount during the relevant Class B PESC Coupon Period.

Class B PESC Investment means any and all receivables and other assets acquired by the Company with the proceeds from the issuance of the Class B PESCs (including the premium contributions thereon), including the re-investment of income and gains derived from such receivables and assets.

Class B PESC Investment Amount means the sum of:

- (a) the nominal value of each Class B PESC multiplied by the number of Class B PESCs on issue; and
- (b) the balance of the Class B PESC Special Capital Reserve Account. Class B PESC Period End Date means,

- (a) December 31 of each year occurring before the date specified in article 5.10,
- and

(b) each date of redemption of Class B PESCs by the Company pursuant to article 5.9 and article 5.10 or, if such date is not a Business Day, the next Business Day (unless that day falls in the following financial year, in which case the Class B PESC Period End Date ends on the previous Business Day).

Class B PESC Profit Account means the PESC Profit Account relating to Class B PESCs only, as provided for in article 17.1.

Class B PESC Shareholder(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class B PESCs Special Capital Reserve Account has the meaning given to it in article 5.6.

Class C PESC(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class C PESC Commencement Date means June 5, 2009.

Class C PESC Coupon Entitlement means, with respect to any Class C PESC Coupon Period, an amount calculated as the product of (a) the Class C PESC Coupon Rate, and (b) the average Class C PESC Investment Amount during the relevant Class C PESC Coupon Period.

Class C PESC Coupon Period means the period:

- (a) starting on (and including) the Class C PESC Commencement Date or a Class C PESC Period End Date; and
- (b) ending on (but not including) the next Class C PESC Period End Date, based on a year of 365 days and the number of whole days in the relevant Class C PESC Coupon Period.

Class C PESC Coupon Rate means a fraction, expressed as a percentage, the numerator of which is all income (including interest and gains), net of taxes, derived by the Company from the Class C PESC Investment for the relevant Class C PESC Coupon Period, minus the Company's expenses allocable to the Class C PESC Investment during such Class C PESC Coupon Period, and the denominator of which is the average Class C PESC Investment Amount during the relevant Class C PESC Coupon Period.

Class C PESC Investment means any and all receivables and other assets acquired by the Company with the proceeds from the issuance of the Class C PESCOs (including the premium contributions thereon), including the re-investment of income and gains derived from such receivables and assets.

Class C PESC Investment Amount means the sum of:

- (a) the nominal value of each Class C PESC multiplied by the number of Class C PESCOs on issue; and
- (b) the balance of the Class C PESC Special Capital Reserve Account. Class C PESC Period End Date means,
 - (a) December 31 of each year occurring before the date specified in article 5.10,
 - and
 - (b) each date of redemption of Class C PESCOs by the Company pursuant to article 5.9 and article 5.10 or, if such date is not a Business Day, the next Business Day (unless that day falls in the following financial year, in which case the Class C PESC Period End Date ends on the previous Business Day).

Class C PESC Profit Account means the PESC Profit Account relating to Class C PESCOs only, as provided for in article 17.1.

Class C PESC Shareholder(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class C PESCOs Special Capital Reserve Account has the meaning given to it in article 5.7.

Class D PESC(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class D PESC Commencement Date means December 18, 2009.

Class D PESC Coupon Entitlement means, with respect to any Class D PESC Coupon Period, an amount calculated as the product of (a) the Class D PESC Coupon Rate, and (b) the average Class D PESC Investment Amount during the relevant Class D PESC Coupon Period.

Class D PESC Coupon Period means the period:

- (a) starting on (and including) the Class D PESC Commencement Date or a Class D PESC Period End Date; and
- (b) ending on (but not including) the next Class D PESC Period End Date, based on a year of 365 days and the number of whole days in the relevant Class D PESC Coupon Period.

Class D PESC Coupon Rate means a fraction, expressed as a percentage, the numerator of which is all income (including interest and gains), net of taxes, derived by the Company from the Class D PESC Investment for the relevant Class D PESC Coupon Period, minus the Company's expenses allocable to the Class D PESC Investment during such Class D PESC Coupon Period, and the denominator of which is the average Class D PESC Investment Amount during the relevant Class D PESC Coupon Period.

Class D PESC Investment means any and all receivables and other assets acquired by the Company with the proceeds from the issuance of the Class D PESCOs (including the premium contributions thereon), including the re-investment of income and gains derived from such receivables and assets.

Class D PESC Investment Amount means the sum of:

- (a) the nominal value of each Class D PESC multiplied by the number of Class D PESCOs on issue; and
- (b) the balance of the Class D PESC Special Capital Reserve Account. Class D PESC Period End Date means,
 - (a) December 31 of each year occurring before the date specified in article 5.10,
 - and
 - (b) each date of redemption of Class D PESCOs by the Company pursuant to article 5.9 and article 5.10 or, if such date is not a Business Day, the next Business Day (unless that day falls in the following financial year, in which case the Class D PESC Period End Date ends on the previous Business Day).

Class D PESC Profit Account means the PESC Profit Account relating to Class D PESCOs only, as provided for in article 17.1.

Class D PESC Shareholder(s) has the meaning given to it in article 5.2.

Class D PESCOs Special Capital Reserve Account has the meaning given to it in article 5.8.

Companies Law has the meaning given to it in article 1.

Compartment has the meaning given to it in article 7.1.

General Meeting of Shareholders has the meaning given to it in article 5.7.

General Profit Account has the meaning given to it in article 17.1.

Luxembourg GAAP means the Luxembourg general accepted accounting principles as in effect in Luxembourg.

Ordinary Share(s) has the meaning given to it in article 5.1.

Ordinary Shareholder(s) has the meaning given to it in article 5.1.

Ordinary Shares Special Capital Reserve Account has the meaning given to it in Article 5.4.

PESC(s) has the meaning given to it in article 5.2.

PESC Coupon Entitlement means Class A PESC Coupon Entitlement, Class B PESC Coupon Entitlement, Class C PESC Coupon Entitlement or Class D PESC Coupon Entitlement, as the case may be.

PESC Coupon Period means Class A PESC Coupon Period, Class B PESC Coupon Period, Class C PESC Coupon Period or Class D PESC Coupon Period, as the case may be.

PESC Investment Amount means Class A PESC Investment Amount, Class B PESC Investment Amount, Class C PESC Investment Amount or Class D PESC Investment Amount, as the case may be.

PESC Profit Account means Class A PESC Profit Account, Class B PESC Profit Account, Class C PESC Profit Account or Class D PESC Profit Account, as the case may be.

PESC Shareholder has the meaning given to it in article 5.2. Profit Accounts means the PESC Profit Account and the General Profit Account.

Securitization Law has the meaning given to it in article 1.

Shareholder has the meaning given to it in article 5.2.

Shareholders Agreement means the agreement dated September 12, 2008, entered into between the Company, the Board and the Shareholders, in relation to, inter alia, the regulation and management of the business and affairs of the Company."

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company as well as any employee of Interconsult S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubt the filing and publication of documents with the relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand eight hundred Euros (1,800.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huit décembre,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Webb S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 138.462 et ayant un capital social de GBP 70.750 (la Société).

La Société a été constituée le 30 avril 2008 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1363 du 3 juin 2008.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant (1) un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} septembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2459 du 8 octobre 2008; (2) un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 septembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2542 du 17 octobre 2008, (3) un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 583 du 17 mars 2009 et (4) un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence

à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 19 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1533 du 10 août 2009.

ONT COMPARU:

1. APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., une société en commandite soumise au régime fiscal d'exemption régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street George Town, Grand Cayman KY1-9002, les Iles Caïmans (APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. PARTNERS GROUP ACCESS 94 L.P., une société en commandite organisée selon les lois de l'Ecosse, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg, Ecosse, EH3 9WJ (PARTNERS GROUP ACCESS 94, L.P.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. STORMLAUNCH & CO., au profit de Morgan Stanley Private Markets Fund III L.P., une société en commandite du Delaware, ayant son siège social à c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, Etats-Unis d'Amérique (STORMLAUNCH & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

4. STORMSTAR & CO., au profit de Morgan Stanley Private Markets Fund Employee Investors III L.P., une société en commandite du Delaware, ayant son siège social à c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, Etats-Unis d'Amérique (STORMSTAR & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

5. BEACONPASS & CO., au profit de Morgan Stanley Global Distressed Opportunities Fund L.P., une société en commandite du Delaware, ayant son siège social à c/o Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, Etats-Unis d'Amérique (BEACONPASS & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

6. SAILORPIER & CO., au profit de Aurora Cayman Limited, une société en commandite soumise au régime fiscal d'exemption, régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Maples & Calder, Ugland House, P.O. Box 309, Grand Cayman, Iles Cayman, les Antilles Britanniques (SAILORPIER & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

7. STORMBAY & CO., au profit de Vijverpoort Huizen C.V., une société Néerlandaise, ayant son siège social à 550 Huizermaatweg, NL-1270 LM Huizen, les Pays-Bas (STORMBAY & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

8. PARADIGM LTD., une société des Bahamas, ayant son siège social au 404 East Bay Street, Scotia House, Nassau, Bahamas (PARADIGM LTD.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

9. APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P., une société en commandite du Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington DE, 19808 Etats-Unis (APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

10. PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P., une société en commandite organisée selon les lois de l'Ecosse, ayant son siège social à c/o Partners Group (Guernsey) Limited, P.O. Box 477, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD, les îles Anglo-Normandes (PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

11. NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED, une société organisée selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à 1201 North Market Street, 11th Floor, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis (NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

12. MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP, une société en commandite organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o Morgan Stanley AIP GP LP, 100 Front Street, Suite 400, West Conshohocken, PA 19428, Etats-Unis (MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

13. YAWLBREAK & CO., au profit de GTB Capital Partners LP, une société en commandite organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o Morgan Stanley AIP GP LP, 100 Front Street, Suite 400, West Conshohocken, PA 19428, Etats-Unis (YAWLBREAK & CO.).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

14. CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B-141.516 (CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

15. FREDERICK N. KHEDOURI, avec adresse au 16 Upper Wimpole Street, London W1G 6LT (FREDERICK N. KHEDOURI).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

16. INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG, une société suisse, ayant son siège social à Loewenstrasse 29, 8001 Zurich, Suisse (INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en donnée sous seing privé.

17. ROSTAM INVESTMENTS I, LLC, une société en commandite du Delaware, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE USA 19801 (ROSTAM INVESTMENTS I, LLC).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

18. CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC, une société anonyme constituée en Irlande, ayant son siège social à Segrave House, 19-20 Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande (CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC).

Ici représentée par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le(s) mandataire(s) des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., PARTNERS GROUP ACCESS 94, L.P., STORMLAUNCH & CO., STORMSTAR & CO., BEACONPASS & CO., SAILORPIER & CO., STORMBAY & CO., PARADIGM LTD., APOLLO PALMETTO STRATEGIC PARTNERSHIP, L.P., PARTNERS GROUP ACCESS 135 L.P., NUCLEAR ELECTRIC INSURANCE LIMITED, MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND IV LP, YAWLBREAK & CO., CROWN WESTFALEN INVESTMENTS SARL, FREDERICK N. KHEDOURI, INVESTEC BANK (SWITZERLAND) AG, ROSTAM INVESTMENTS I, LLC et CROWN DISTRESSED CREDIT OPPORTUNITIES PLC sont désignés ci-après comme les Associés.

L'Assemblée a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les 52.000 (cinquante-deux mille) parts sociales ordinaires, les 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de parts sociales privilégiées de classe A, les 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de parts sociales privilégiées de classe B et les 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de parts sociales privilégiées de classe C, ayant une valeur nominale d'1 GBP (une livre sterling) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut statuer sur les points portés à l'ordre du jour, reproduits ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de GBP 26.000 afin de le porter de son montant actuel de GBP 70.750 à GBP 96.750, par la création de 26.000 (vingt-six mille) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de GBP 1 chacune, qui dès leur création seront affectées au Compartiment 5 de la Société et participeront uniquement aux résultats du Compartiment 5 de la Société;

3. Souscription à l'augmentation du capital social mentionnée au point 2) et libération intégrale des parts sociales ordinaires;

4. Prise d'acte que l'augmentation de capital mentionnée au point 2) a été réalisée;

5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de GBP 6.250 afin de le porter de GBP 96.750 à GBP 103.000, par la création de 6.250 certificats de parts sociales privilégiées de Classe D, en abrégé les "PESCs de Classe D", ayant une valeur nominale d'1 GBP chacune, qui dès leur création seront affectés au Compartiment 5 de la Société et participeront seulement aux résultats du Compartiment 5 de la Société;

6. Souscription à l'augmentation du capital social mentionnée au point 5) et libération intégrale des PESCs de Classe D;

7. Prise d'acte que l'augmentation de capital mentionnée au point 5) a été réalisée;

8. Constatation que les 26.000 parts sociales ordinaires nouvellement émises et les 6.250 PESCs de Classe D sont affectés au Compartiment 5 de la Société;

9. Modification de l'article 5, article 17 et Section VII (Définitions) des Statuts afin de refléter les augmentations de capital mentionnées aux points 2) et 5) ci-dessus ainsi que les droits attachés aux parts sociales ordinaires nouvellement émises et aux PESCs de Classe D;

10. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout employé de Interconsult S.A. afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et de s'occuper de toutes formalités s'y rapportant (en ce compris en tout état de cause le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

11. Points divers qui sont strictement nécessaires à la mise en œuvre des points 1) à 10) ci-dessus.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de GBP 26.000 (vingt-six mille livres sterling) afin de le porter de son montant actuel de GBP 70.750 (soixante-dix mille sept cent cinquante livres sterling) à GBP 96.750 (quatre-vingt seize mille sept cent cinquante livres sterling), par la création de 26.000 (vingt-six mille) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de GBP 1 (une livre sterling) chacune, qui seront affectées au Compartiment 5 de la Société et participeront uniquement aux résultats du Compartiment 5 de la Société.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux 26.000 (vingt-six mille) nouvelles parts sociales ordinaires et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de GBP 26.000 (vingt-six mille livres sterling).

L'apport en numéraire sera affecté intégralement au compte de capital social de la Société agissant pour le compte du Compartiment 5 en tant que libération des 26.000 (vingt-six mille) parts sociales ordinaires nouvellement émises.

Le montant de GBP 26.000 (vingt-six mille livres sterling) est à la disposition de la Société pour le compte du Compartiment 5 dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Constatation

L'Assemblée constate que l'augmentation du capital social mentionnée ci-dessus a été réalisée et que par conséquent, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P. sera inscrit dans le registre des associés de la Société comme le détenteur des 26.000 (vingt-six mille) parts sociales ordinaires nouvellement émises.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de GBP 6.250 (six mille deux cent cinquante livres sterling) afin de le porter de son montant actuel de GBP 96.750 (quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante livres sterling) à GBP 103.000 (cent trois mille livres sterling) par la création de 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de parts sociales privilégiées de Classe D, en abrégé les "PESCs de Classe D", ayant une valeur nominale d'1 GBP (une livre sterling) chacune, qui dès leur création seront affectés au Compartiment 5 de la Société et participeront seulement aux résultats du Compartiment 5 de la Société.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe D et les avoir libérés intégralement par un apport en numéraire d'un montant de GBP 6.250 (six mille deux cent cinquante livres sterling).

L'apport en numéraire sera affecté intégralement au compte de capital social de la Société agissant pour le compte du Compartiment 5 en tant que libération des 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe D nouvellement émis.

Le montant de GBP 6.250 (six mille deux cent cinquante livres sterling) est à la disposition de la Société pour le compte du Compartiment 5, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Constatation

L'Assemblée constate que l'augmentation du capital social mentionnée ci-dessus a été réalisée et que par conséquent APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P. sera inscrit dans le registre des associés de la Société comme le détenteur des 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCOs de Classe D nouvellement émis.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate et approuve par les présentes, si nécessaire, que les 26.000 (vingt-six mille) parts sociales ordinaires nouvellement émises et les 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCOs de Classe D nouvellement émis sont affectés au Compartiment 5.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5, l'article 17 et la Section VII (Définitions) des Statuts afin de refléter les augmentations de capital mentionnées à la deuxième et troisième résolution ci-dessus ainsi que les droits attachés aux parts sociales ordinaires nouvellement émises et aux PESCOs de Classe D, qui auront désormais la teneur suivante:

" Art. 5. Capital Social

5.1. Le capital social de la Société est représenté par soixante dix-huit mille (78.000) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale d'une (1) livre sterling chacune (les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales Ordinaires est/sont ci-après individuellement désigné(s) comme un Associé Ordinaire et collectivement comme les Associés Ordinaires.

5.2. Le capital social de la Société est également représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) certificats de parts sociales privilégiées de classe A ayant une valeur nominale d'une (1) livre sterling chacun (les PESCOs de Classe A), six mille deux cent cinquante (6.250) certificats de parts sociales privilégiées de classe B ayant une valeur nominale d'une (1) livre sterling chacun (les PESCOs de Classe B), six mille deux cent cinquante (6.250) certificats de parts sociales privilégiées de classe C ayant une valeur nominale d'une (1) livre sterling chacun (les PESCOs de Classe C) et (6.250) certificats de parts sociales privilégiées de classe D ayant une valeur nominale d'une (1) livre sterling chacun (les PESCOs de Classe D).

Les PESCOs de Classe A, les PESCOs de Classe B, les PESCOs de Classe C et les PESCOs de Classe D sont collectivement définis ci-après comme les PESCOs. Les PESCOs et les Parts Sociales Ordinaires sont collectivement définis ci-après comme les Parts Sociales. Le(s) détenteur(s) de PESCOs de Classe A est/sont ci-après individuellement défini(s) comme un Associé PESC de Classe A et collectivement comme des Associés PESC de Classe A. Le(s) détenteur(s) de PESCOs de Classe B est/sont ci-après individuellement défini(s) comme un Associé PESC de Classe B et collectivement comme des Associés PESC de Classe B. Le(s) détenteur(s) de PESCOs de Classe C est/sont ci-après individuellement défini(s) comme un Associé PESC de Classe C et collectivement comme des Associés PESC de Classe C. Le(s) détenteur(s) de PESCOs de Classe D est/sont ci-après individuellement défini(s) comme un Associé PESC de Classe D et collectivement comme des Associés PESC de Classe D. Le(s) détenteurs) de PESCOs de Classe D est/sont ci-après individuellement défini(s) comme un Associé PESC de Classe D et collectivement comme des Associés PESC de Classe D. Les Associés PESC de Classe A, les Associés PESC de Classe B, les Associés PESC de Classe C et les Associés PESC de Classe D sont collectivement définis ci-après comme les Associés PESC. Les Associés Ordinaires et les Associés PESC sont collectivement définis ci-après comme les Associés.

5.3. L'intégralité du capital social s'élève donc à cent trois mille (103.000) livres sterling.

5.4. La Société conservera un compte de réserve de capital spécial pour les Parts Sociales Ordinaires (le Compte de Réserve de Capital Spécial des Parts Sociales Ordinaires) en livres sterling (GBP), et où sera inscrit le montant ou la valeur de toute prime libérée pour les Parts Sociales Ordinaires. Les montants ainsi inscrits sur ce compte de réserve de capital spécial constitueront des réserves librement distribuables de la Société. Si la Société a établi un ou plusieurs Compartiments, la Société divisera le Compte de Réserve de Capital Spécial des Parts Sociales Ordinaires en conséquence entre les Compartiments, proportionnellement au nombre de Parts Sociales Ordinaires affectées à ce Compartiment selon l'article 7 ci-dessous et au nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises. Tout montant sur le compte de réserve de capital spécial des Parts Sociales Ordinaires sera disponible pour distribution aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires uniquement, comme exposé dans les présents Statuts.

5.5. La Société conservera un compte de réserve de capital spécial pour les PESCOs de Classe A (le Compte de Réserve de Capital Spécial des PESCOs de Classe A) en livres sterling (GBP), et où sera inscrit le montant ou la valeur de toute prime libérée pour les PESCOs de Classe A. Les montants ainsi inscrits sur ce compte de réserve de capital spécial constitueront des réserves librement distribuables de la Société. Tout montant sur un Compte de Réserve de Capital Spécial de PESCOs de Classe A sera disponible pour distribution aux détenteurs de PESCOs de Classe A uniquement, comme exposé dans les présents Statuts.

5.6. La Société conservera un compte de réserve de capital spécial pour les PESC de Classe B (le Compte de Réserve de Capital Spécial des PESC de Classe B) en livres sterling (GBP), et il devra être inscrit sur ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée pour les PESC de Classe B. Les montants ainsi inscrits sur ce compte de réserve de capital spécial constitueront des réserves librement distribuables de la Société. Tout montant sur le compte de réserve de capital spécial pour les PESC de Classe B sera disponible pour une distribution aux détenteurs des PESC de Classe B uniquement, comme exposé dans les présents Statuts.

5.7. La Société conservera un compte de réserve de capital spécial pour les PESC de Classe C (le Compte de Réserve de Capital Spécial des PESC de Classe C) en livres sterling (GBP), et il devra être inscrit sur ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée pour les PESC de Classe C. Les montants ainsi inscrits sur ce compte de réserve de capital spécial constitueront des réserves librement distribuables de la Société. Tout montant sur un Compte de Réserve de Capital Spécial de PESC de Classe C sera disponible pour distribution aux détenteurs de PESC de Classe C uniquement, comme exposé dans les présents Statuts.

5.8. La Société conservera un compte de réserve de capital spécial pour les PESC de Classe D (le Compte de Réserve de Capital Spécial des PESC de Classe D) en livres sterling (GBP), et il devra être inscrit sur ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée pour les PESC de Classe D. Les montants ainsi inscrits sur ce compte de réserve de capital spécial constitueront des réserves librement distribuables de la Société. Tout montant sur un Compte de Réserve de Capital Spécial de PESC de Classe D sera disponible pour distribution aux détenteurs de PESC de Classe D uniquement, comme exposé dans les présents Statuts.

5.9 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des Associés, composée des Associés PESC et des Associés Ordinaires (l'Assemblée Générale des Associés), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Au cas où un Associé PESC est également un Associé Ordinaire, il compte pour un Associé pour les exigences du quorum prévu par la Loi.

Général - Rachat par la Société des Parts Sociales

5.10. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions prévues par la loi et les présents Statuts sur base des montants disponibles pour la distribution conformément à l'article 17.3.

Rachat obligatoire des PESC par la Société

5.11. Dans les limites autorisées par la loi, au 31 décembre 2028, la Société doit racheter tous (et non seulement quelques-uns) les PESC encore en circulation à cette date.

Rachat optionnel des PESC par la Société

5.12. Sous réserve de l'article 5.10 et de l'accord unanime des Associés, la Société peut racheter les PESC en adressant au moins six (6) jours calendaires à l'avance une notification écrite aux Associés PESC concernés, mentionnant la date de rachat proposée, laquelle doit être un Jour Ouvrable et le montant du rachat qui comprend le calcul détaillé et raisonnable tel que requis par l'article 5.10. (selon le cas).

Montant exigible au(x) Associé(s) PESC suite au rachat

5.13. Le(s) Associé(s) PESC de Classe A, en rémunération du rachat de leurs PESC de Classe A par la Société selon les articles 5.11. ou 5.12. aura/auront le droit de recevoir un montant égal à la somme:

(a) du Montant d'Investissement PESC de Classe A; et

(b) du bilan du Compte de profit PESC de Classe A, par lequel le Compte de profit PESC de Classe A est déterminé d'après l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la décision de(s) l'Associé(s) statuant sur le rachat est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe A.

5.14 Le(s) Associé(s) PESC de Classe B, en rémunération du rachat de leurs PESC de Classe B par la Société selon l'article 5.11. ou 5.12. aura/auront le droit de recevoir un montant égal à la somme:

(a) du Montant d'Investissement PESC de Classe B; et

(b) du bilan du Compte de profit PESC de Classe B, par lequel le Compte de profit PESC de Classe B est déterminé d'après l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la décision de(s) l'Associé(s) statuant sur le rachat est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe B.

5.15 Le(s) Associé(s) PESC de Classe C, en rémunération du rachat de leurs PESC de Classe C par la Société selon l'article 5.11. ou 5.12. aura/auront le droit de recevoir un montant égal à la somme:

(a) du Montant d'Investissement PESC de Classe C; et

(b) du bilan du Compte de profit PESC de Classe C, par lequel le Compte de profit PESC de Classe C est déterminé d'après l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la décision de(s) l'Associé(s) statuant sur le rachat est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe C.

5.16. Le(s) Associé(s) PESC de Classe D, en rémunération du rachat de leurs PESC de Classe D par la Société selon l'article 5.11. ou 5.12. aura/auront le droit de recevoir un montant égal à la somme:

(a) du Montant d'Investissement PESC de Classe D; et

(b) du bilan du Compte de profit PESC de Classe D, par lequel le Compte de profit PESC de Classe D est déterminé d'après l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la décision de(s) l'Associé(s) statuant sur le rachat est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe D."

" Art. 17. Bénéfice et Perte

Général

17.1 La Société devra conserver:

- (a) un compte de profits PESC de classe A (le Compte de Profits PESC de Classe A);
- (b) un compte de profits PESC de classe B (le Compte de Profits PESC de Classe B);
- (c) un compte de profits PESC de classe C (le Compte de Profits PESC de Classe C); et
- (d) un compte de profits PESC de classe D (le Compte de Profits PESC de Classe D); et
- (e) au sein de chaque Compartiment, un compte général de profits (le Compte Général de Profits), qui seront tous tenus en livres sterling (GBP).

Affectation des Pertes

17.2. Au sein de chaque Compartiment, toutes pertes qui sont dégagées des comptes séparés, adoptées par l'assemblée générale des Associés conformément à l'article 15.6 ci-dessus, pour ce Compartiment, seront affectées comme suit:

- (a) premièrement, au Compte Général de Profits tenu au sein du Compartiment en question, dans la mesure où ce compte présente un montant positif;
- (b) deuxièmement, le solde restant après l'affectation prévue par le paragraphe (a) ci-dessus sera, le cas échéant, affecté au Compte de Profits PESC de Classe A, au Compte de Profits PESC de Classe B, au Compte de Profits PESC de Classe C ou au Compte de Profits PESC de Classe D (si applicable), dans la mesure où ce compte présente un montant positif; et
- (c) troisièmement, le solde restant après l'affectation prévue par les paragraphes (a) et (b) ci-dessus sera, le cas échéant, affecté au Compte Général de Profits tenu au sein du Compartiment en question.

Affectation des Bénéfices

17.3. Des bénéfices nets annuels de la Société tels qu'ils ressortent des comptes préparés par la Société conformément à l'article 15.2 ci-dessus, cinq pour cents (5%) est affecté à la réserve légale tel que prévu par la loi. Cette affectation cesse d'être requise lorsque la réserve légale atteint un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'exposé à l'article 5.3 ci-dessus.

17.4 Après toute affectation à la réserve légale selon l'article 17.3 ci-dessus, au sein de chaque Compartiment, tous les bénéfices distribuables en vertu de la loi, tels qu'ils ressortent des comptes séparés adoptés par l'Assemblée Générale des Associés conformément à l'article 15.6 ci-dessus pour ce Compartiment (qui, en tout état de cause devra inclure le Droit au Coupon PESC), seront affectés au Compte de Profits dans l'ordre suivant:

- (i) premièrement, pour n'importe quel exercice social, le droit au Coupon PESC qui n'aura pas été intégralement affecté au Compte de Profits PESC, en raison de bénéfices insuffisants lors d'exercices sociaux précédents, sera affecté au Compte de Profits PESC; et
- (ii) deuxièmement, pour n'importe quel exercice social, le droit au Coupon PESC qui aura été affecté au Compte de Profits PESC et qui aura par la suite été retiré de ce compte de Profits PESC en raison de l'affectation de pertes conformément à l'article 17.2. lors d'un exercice social ultérieur, sera affecté au Compte de Profits PESC; et
- (iii) troisièmement, pour n'importe quel exercice social, un montant équivalent au droit au Coupon PESC sera, pour l'exercice social concerné, affecté au Compte de Profits PESC; et
- (iv) finalement, le solde du bénéfice restant après les affectations en vertu des paragraphes (i) à (iii) inclus sera affecté au Compte Général de Profits conservé au sein du Compartiment en question.

Coupons

17.5. En ce qui concerne les PESC de Classe A, sous réserve des articles 17.9 et 17.10 ci-dessous, le solde du Compte de Profits PESC de Classe A peut être payé à ou aux Associés PESC de Classe A comme un dividende, calculé de la manière suivante:

- (a) en cas de dividende final: le solde du Compte de Profits PESC de Classe A (tenant compte de la réduction dans le Compte de Profit PESC de Classe A réalisée par tout paiement d'acomptes sur dividende faits à l'Associé PESC de Classe A);
- (b) dans le cas d'acomptes sur dividende versés à ou aux Associé(s) PESC de Classe A: le solde du Compte de Profits PESC de Classe A déterminé selon l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la date de la distribution de l'acompte sur dividende est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe A.

17.6. En ce qui concerne les PESC de Classe B, sous réserve des articles 17.9 et 17.10 ci-dessous, le solde du Compte de Profits PESC de Classe B sera payé à ou aux Associé(s) PESC de Classe B comme un dividende, calculé de la manière suivante:

(a) en cas de dividende final: le solde du Compte de Profits PESC de Classe B (tenant compte de la réduction dans le Compte de Profit PESC de Classe B réalisée par tout paiement d'acomptes sur dividende faits à l'Associé PESC de Classe B);

(b) dans le cas d'acomptes sur dividende versés à ou aux Associé(s) PESC de Classe B: le solde du Compte de Profits PESC de Classe B déterminé selon l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la date de la distribution de l'acompte sur dividende est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe B.

17.7. En ce qui concerne les PESC de Classe C, sous réserve des articles 17.9 et 17.10 ci-dessous, le solde du Compte de Profits PESC de Classe C sera payé à ou aux Associés PESC de Classe C comme un dividende, calculé de la manière suivante:

(a) en cas de dividende final: le solde du Compte de Profits PESC de Classe C (tenant compte de la réduction dans le Compte de Profit PESC de Classe C réalisée par tout paiement d'acomptes sur dividende faits à l'Associé PESC de Classe C);

(b) dans le cas d'acomptes sur dividende versés à ou aux Associé(s) PESC de Classe C: le solde du Compte de Profits PESC de Classe C déterminé selon l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la date de la distribution de l'acompte sur dividende est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe C.

17.8. En ce qui concerne les PESC de Classe D, sous réserve des articles 17.9 et 17.10 ci-dessous, le solde du Compte de Profits PESC de Classe D sera payé à ou aux Associés PESC de Classe D comme un dividende, calculé de la manière suivante:

(c) en cas de dividende final: le solde du Compte de Profits PESC de Classe D (tenant compte de la réduction dans le Compte de Profit PESC de Classe D réalisée par tout paiement d'acomptes sur dividende faits à l'Associé PESC de Classe D);

(d) dans le cas d'acomptes sur dividende versés à ou aux Associé(s) PESC de Classe D: le solde du Compte de Profits PESC de Classe D déterminé selon l'hypothèse que le jour calendaire précédant immédiatement la date de la distribution de l'acompte sur dividende est la fin de la Période de Coupon PESC de Classe D.

17.9 Toute distribution en dehors des Comptes de Profits qui n'est pas prévue par les articles 17.5, 17.6, 17.7 ou 17.8 ci-dessus peut uniquement être faite aux Associés en vertu d'une résolution de l'associé unique ou suite à une résolution unanime de l'assemblée générale des Associés où l'intégralité du capital social votant de la Société est présent ou représenté, étant entendu que, en tout état de cause, le(s) Associé(s) PESC de Classe A n'auront droit à aucune distribution, excepté celles issues du Compte de Profit PESC de Classe A; le(s) Associé(s) PESC de Classe B n'auront droit à aucune distribution excepté celles issues de Compte de Profit PESC de Classe B, le(s) Associé(s) PESC de Classe C n'auront droit à aucune distribution excepté celles issues de Compte de Profit PESC de Classe C et le(s) Associé(s) PESC de Classe D n'auront droit à aucune distribution excepté celles issues de Compte de Profit PESC de Classe D.

17.10 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou si la Société est administrée par plusieurs gérants, le Conseil de gérance de la Société;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que, au sein de chaque Compartiment, des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour la distribution (étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de verser des acomptes sur dividende doit être prise par une résolution de l'Associé unique or par une résolution unanime de l'assemblée générale des Associés lorsque l'intégralité du capital social votant de la société est présent ou représenté, dans les deux (2) mois à compter des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excédent à la Société.

Si la Société a établi un ou plusieurs Compartiment(s), le présent article 17.10 devra être appliqué mutatis mutandis au sein de chaque Compartiment, étant entendu que, en tout état de cause, si la Société a l'intention de procéder à une distribution d'acompte sur dividende concernant un Compartiment spécifique, le gérant unique ou si la Société est administrée par plusieurs gérants, le conseil de gérance de la Société, sera tenu d'établir les comptes intérimaires pour ce Compartiment spécifique uniquement.

"VII. Définitions

19. Les termes suivants en majuscule utilisés dans les présents Statuts auront les significations suivantes:

Statuts a la signification qui lui est attribuée à l'article 1^{er}.

Jour ouvrable signifie un jour (autre qu'un samedi, dimanche ou un jour férié) où les banques commerciales sont généralement ouvertes au Luxembourg.

Date de commencement d'un PESC de Classe A signifie le 30 avril 2008.

PESC(S) de Classe A a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Droit au Coupon PESC de Classe A signifie, en rapport avec toute Période de Coupon PESC de Classe A, un montant calculé comme le produit de (a) le taux du Coupon PESC de Classe A et, (b) la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe A durant cette Période de Coupon PESC de Classe A en question.

Période de Coupon PESC de Classe A signifie la période:

(a) commençant le (et incluant) la Date de Commencement de PESC de Classe A ou une Date de Fin de Période PESC de Classe A; et

(b) prenant fin le (mais n'incluant pas) la prochaine Fin de Période PESC de Classe A, basée sur une année de 365 jours et le nombre de jours entiers dans la Période de Coupon PESC de Classe A.

Taux du Coupon PESC de Classe A signifie une fraction, exprimée en pourcentage, le numérateur correspondant à tous les revenus (en ce compris intérêts et gains), net d'impôts, dérivés par la Société de l'Investissement PESC de Classe A pour la Période de Coupon PESC de Classe A en question, moins les dépenses de la Société attribuables à l'Investissement PESC de Classe A pendant cette Période de Coupon PESC de Classe A, et le dénominateur correspondant à la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe A durant la Période de Coupon PESC de Classe A en question.

Investissement PESC de Classe A signifie toutes créances et autres actifs acquis par la Société avec les revenus de l'émission de PESC(S) de Classe A (en ce compris les apports de primes d'émissions à ce sujet), comprenant le réinvestissement de revenus et gains issus de ces créances et actifs.

Montant de l'Investissement PESC de Classe A signifie la somme de:

(a) la valeur nominale de chaque PESC de Classe A multipliée par le nombre de PESC(S) de Classe A en émission; et

(b) le solde du Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe A.

Date de Fin de Période PESC de Classe A signifie,

(a) le 31 décembre de chaque année arrivant avant la date mentionnée à l'article 5.10, et

(b) chaque date de rachat des PESC(S) de Classe A par la Société conformément à l'article 5.9. et à l'article 5.10. ou, si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable suivant (à moins que ce jour ne tombe dans l'exercice social suivant, auquel cas la Date de Fin de Période PESC de Classe A finira le Jour Ouvrable précédent).

Compte de Profits PESC de Classe A signifie le Compte de Profit PESC concernant les PESC(S) de Classe A uniquement, comme prévu à l'article 17.1.

Associé(s) PESC de Classe A a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Compte de Réserve de Capital Spécial PESC(S) de Classe A a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.5.

PESC(s) de Classe B a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Début de Commencement d'un PESC de Classe B signifie le 25 septembre 2008.

Droit au Coupon PESC de Classe B signifie, en rapport avec toute Période de Coupon PESC de Classe B, un montant calculé comme le produit de (a) le taux du Coupon PESC de Classe B et, (b) la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe B durant cette Période de Coupon PESC de Classe B en question.

Période de Coupon PESC de Classe B signifie la période:

(a) commençant le (et incluant) la Date de Commencement de PESC de Classe B ou une Date de Fin de Période PESC de Classe B; et

(b) prenant fin le (mais n'incluant pas) la Fin de Période PESC de Classe B, basée sur une année de 365 jours et le nombre de jours entiers dans la Période de Coupon PESC de Classe B en question.

Taux du Coupon PESC de Classe B signifie une fraction, exprimée en pourcentage, le numérateur correspondant à tous les revenus (incluant intérêts et gains), net d'impôts, dérivés par la Société de l'Investissement PESC de Classe B pour la Période de Coupon PESC de Classe B en question, moins les dépenses de la Société attribuable à l'Investissement PESC de Classe B pendant cette Période de Coupon PESC de Classe B, et le dénominateur correspondant à la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe B durant la Période de Coupon PESC de Classe B en question.

Investissement PESC de Classe B signifie toutes créances et tous actifs acquis par la Société avec les revenus de l'émission de PESC(S) de Classe B (en ce compris les apports de primes d'émissions), comprenant le réinvestissement de revenus et gains issus de ces créances et actifs.

Montant de l'Investissement PESC de Classe B signifie la somme de:

(a) la valeur nominale de chaque PESC de Classe B multipliée par le nombre de PESC(S) de Classe B en émission; et

(b) le solde du Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe B.

Date de Fin de Période PESC de Classe B signifie:

(a) le 31 décembre de chaque année arrivant avant la date mentionnée à l'article 5.10.; et

(b) chaque date de rachat des PESC(S) de Classe B par la Société conformément à l'article 5.9. et à l'article 5.10.; ou si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable suivant (à moins que ce jour ne tombe dans l'exercice social suivant, auquel cas la Fin de Période PESC de Classe B finira le Jour Ouvrable précédent).

Compte de Profit PESC de Classe B signifie le Compte de Profit PESC concernant les PESC(S) de Classe B uniquement, comme prévu à l'article 17.1.

Associé(s) PESC de Classe B a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe B a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.6.

PESC(s) de Classe C a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Début de Commencement d'un PESC de Classe C signifie le 5 juin 2009.

Droit au Coupon PESC de Classe C signifie, en rapport avec toute Période de Coupon PESC de Classe C, un montant calculé comme le produit de (a) le taux du Coupon PESC de Classe C et, (b) la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe C durant cette Période de Coupon PESC de Classe C en question.

Période de Coupon PESC de Classe C signifie la période:

(a) commençant le (et incluant) la Date de Commencement de PESC de Classe C ou une Date de Fin de Période PESC de Classe C; et

(b) prenant fin le (mais n'incluant pas) la Fin de Période PESC de Classe C, basée sur une année de 365 jours et le nombre de jours entiers dans la Période de Coupon PESC de Classe C en question.

Taux du Coupon PESC de Classe C signifie une fraction, exprimée en pourcentage, le numérateur correspondant à tous les revenus (incluant intérêts et gains), net d'impôts, dérivés par la Société de l'Investissement PESC de Classe C pour la Période de Coupon PESC de Classe C en question, moins les dépenses de la Société attribuable à l'Investissement PESC de Classe C pendant cette Période de Coupon PESC de Classe C, et le dénominateur correspondant à la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe C durant la Période de Coupon PESC de Classe C en question.

Investissement PESC de Classe C signifie toutes créances et tous actifs acquis par la Société avec les revenus de l'émission de PESC de Classe C (en ce compris les apports de primes d'émissions), comprenant le réinvestissement de revenus et gains issus de ces créances et actifs.

Montant de l'Investissement PESC de Classe C signifie la somme de:

(a) la valeur nominale de chaque PESC de Classe C multipliée par le nombre de PESC de Classe C en émission; et

(b) le solde du Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe C.

Date de Fin de Période PESC de Classe C signifie:

(a) le 31 décembre de chaque année arrivant avant la date mentionnée à l'article 5.10.; et

(b) chaque date de rachat des PESC de Classe C par la Société conformément à l'article 5.9. et à l'article 5.10.; ou si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable suivant (à moins que ce jour ne tombe dans l'exercice social suivant, auquel cas la Fin de Période PESC de Classe C finira le Jour Ouvrable précédent).

Compte de Profit PESC de Classe C signifie le Compte de Profit PESC concernant les PESC de Classe C uniquement, comme prévu à l'article 17.1.

Associé(s) PESC de Classe C a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe C a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.7.

PESC(s) de Classe D a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Début de Commencement d'un PESC de Classe D signifie le 18 décembre 2009

Droit au Coupon PESC de Classe D signifie, en rapport avec toute Période de Coupon PESC de Classe D, un montant calculé comme le produit de (a) le taux du Coupon PESC de Classe D et, (b) la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe D durant cette Période de Coupon PESC de Classe D en question.

Période de Coupon PESC de Classe D signifie la période:

(a) commençant le (et incluant) la Date de Commencement de PESC de Classe D ou une Date de Fin de Période PESC de Classe D; et

(b) prenant fin le (mais n'incluant pas) la Fin de Période PESC de Classe D, basée sur une année de 365 jours et le nombre de jours entiers dans la Période de Coupon PESC de Classe D en question.

Taux du Coupon PESC de Classe D signifie une fraction, exprimée en pourcentage, le numérateur correspondant à tous les revenus (incluant intérêts et gains), net d'impôts, dérivés par la Société de l'Investissement PESC de Classe D pour la Période de Coupon PESC de Classe D en question, moins les dépenses de la Société attribuable à l'Investissement PESC de Classe D pendant cette Période de Coupon PESC de Classe D, et le dénominateur correspondant à la moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe D durant la Période de Coupon PESC de Classe D en question.

Investissement PESC de Classe D signifie toutes créances et tous actifs acquis par la Société avec les revenus de l'émission de PESC de Classe D (en ce compris les apports de primes d'émissions), comprenant le réinvestissement de revenus et gains issus de ces créances et actifs.

Montant de l'Investissement PESC de Classe D signifie la somme de:

(a) la valeur nominale de chaque PESC de Classe D multipliée par le nombre de PESC de Classe D en émission; et

(b) le solde du Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe D.

Date de Fin de Période PESC de Classe D signifie:

(a) le 31 décembre de chaque année arrivant avant la date mentionnée à l'article 5.10.; et

(b) chaque date de rachat des PESC de Classe D par la Société conformément à l'article 5.9. et à l'article 5.10.; ou si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable suivant (à moins que ce jour ne tombe dans l'exercice social suivant, auquel cas la Fin de Période PESC de Classe D finira le Jour Ouvrable précédent).

Compte de Profit PESC de Classe D signifie le Compte de Profit PESC concernant les PESC de Classe D uniquement, comme prévu à l'article 17.1.

Associé(s) PESC de Classe D a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Compte de Réserve de Capital Spécial PESC de Classe D a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.8.

Loi sur les Sociétés Commerciales a la signification qui lui est attribuée à l'article 1^{er}.

Compartiment a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.1. Assemblée Générale des Associés a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.7.

Compte de Profit Général a la signification qui lui est attribuée à l'article 17.1.

Luxembourg GAAP signifie les principes comptables généralement acceptés en vigueur au Luxembourg.

Part(s) Sociale(s) Ordinaire(s) a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1.

Associé(s) Ordinaire(s) a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1. Compte de Réserve de Capital Spécial de Parts Sociales Ordinaires a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.4.

PESC(s) a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Droit au Coupon PESC signifie le Droit au Coupon PESC de Classe A, au Coupon PESC de Classe B, au Coupon PESC de Classe C ou au Coupon PESC de Classe D, selon le cas.

Période de Coupon PESC signifie une Période de Coupon PESC de Classe A, une Période de Coupon PESC de Classe B, une Période de Coupon PESC de Classe C ou une Période de Coupon PESC de Classe D, selon le cas.

Montant de l'Investissement PESC signifie le Montant de l'Investissement PESC de Classe A, le Montant de l'Investissement PESC de Classe B, le Montant de l'Investissement PESC de Classe C ou le Montant de l'Investissement PESC de Classe D selon le cas.

Compte de Profit PESC signifie le compte de Profit PESC de Classe A, le compte de Profit PESC de Classe B, le compte de Profit PESC de Classe C ou le compte de Profit PESC de Classe D, selon le cas.

Associé PESC a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Comptes de Profit signifie le Compte de Profit PESC et le Compte de Profit Général.

Loi sur la Titrisation a la signification qui lui est attribuée à l'article 1^{er}.

Associé a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.

Pacte d'Associés signifie le contrat en date du 12 septembre 2008, conclu entre la Société, le Conseil et les Associés, en relation, entre autres, avec le règlement et la gestion de la conduite des affaires de la Société."

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout employé de Interconsult S.A. afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et de s'occuper de toutes formalités s'y rapportant (en ce compris en tout état de cause le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille huit cents Euros (1.800.-EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original,

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55541. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010014386/1118.

(100008288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2010.

ProLogis France LII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015712/14.

(100009573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis Italy III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 79.003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015716/14.

(100009581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis Poland XCVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.200.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015719/14.

(100009586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Serenity Safe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015877/10.

(100009872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Erudict S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 105.568.

FERMETURE DE SUCCURSALE*Extrait*

Suite à la faillite de la maison mère, en date du 17.12.2009, ERUDICT SA, inscrite au Registre de Commerce de Bruxelles sous le numéro 520.852 la succursale luxembourgeoise ERUDICT SA inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 105.568 est radiée.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2010015756/14.

(100007923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2010.

Radermacher G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 33, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 95.332.

Les comptes annuels au 15.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.01.2010.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2010015879/12.

(100009734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis France XXI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 78.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015702/14.

(100009514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

ProLogis France XXII Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 78.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010015705/14.

(100009516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Dereal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 103.556.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2009.
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2010015938/12.

(100009999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Crexim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 75.555.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Référence de publication: 2010015940/10.

(100009492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Cordon S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 72.420.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2009.
Signature
LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2010015941/12.

(100009984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Balaton Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 46.151.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015954/10.

(100009524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Balaton Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 46.151.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015956/10.

(100009525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

C.S.P. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 34.033.

Le bilan de la société au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010015950/12.

(100009386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

C.S.P. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 34.033.

Le bilan de la société au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010015952/12.

(100009384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

BBA Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.440.

Les comptes annuels au 30 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015962/10.

(100009392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Montinvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 79.761.

Les comptes annuels au 31.12.2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010015963/10.

(100009866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Montinvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 79.761.

Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010015965/10.

(100009867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Capitalecho S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 36.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2010015943/11.

(100009756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Capitalecho S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 36.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2010015944/11.

(100009830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Boventi I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 136.951.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2010015948/12.

(100009974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Montinvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 79.761.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015966/10.

(100009868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Montinvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 79.761.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010015968/10.

(100009869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Stroud Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 150.666.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stroud International Ltd, a company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, HM 12, Bermuda, registered with the Register of Companies of Bermuda under number 43804;

here represented by Hana Gilbert, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Stroud Luxembourg SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the Board. Where the sole manager or the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty thousand US dollars (USD 20,000.-), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one US dollars (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of one (1) manager of the Board.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

Subscription and Payment

Stroud International Ltd, represented as stated above, subscribes to the twenty thousand (20,000) shares in registered form, with a par value of one US dollar (USD 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-).

The amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

16642

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
 - Céline Pignon, attorney-at-law, with professional address at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, born on March 27, 1977, in Metz (France).
2. The registered office of the Company is set at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente décembre,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Stroud International Ltd, une société constituée selon les lois des Bermudes, ayant son siège social Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, HM 12, Bermudes, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 43804;

représentée par Hana Gilbert, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Stroud Luxembourg SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle

de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un (1) gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les

procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Stroud International Ltd, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-).

Le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.500.-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:
- Céline Pignon, avocat, ayant son adresse professionnelle 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, née le 27 mars 1977, à Metz (France).
2. Le siège social de la Société est établi au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: H. GILBERT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. Relation: LAC/2010/518. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2010.

Référence de publication: 2010014383/473.

(100008387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2010.

Toolfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 133.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010015873/9.

(100009713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Procter & Gamble International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.897.217.850,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 92.036.

—
Extrait d'une décision de l'associé unique de la Société

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 11 janvier 2010 que :

- M. Yves De Bruyne a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 janvier 2010.
- M. Klaus Lindner, né le 3 avril 1952 à Bauzing, Allemagne, et résidant professionnellement au 47 route de Saint-Georges, CH-1213 Petit Lancy 1 (GE), Suisse, a été nommé gérant de la Société avec effet au 18 janvier 2010 pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour Procter & Gamble International S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010015171/19.

(100008923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Nefidor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 60.353.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 janvier 2010 qu'ont été renouvelés :

- a) le mandat des administrateurs
 - Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg
 - Monsieur Pierre SCHMIT, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourgjusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2011.
- b) le mandat du commissaire aux comptes
 - INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITES, INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumontjusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2011.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2010015172/21.

(100008920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Sipor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 37.499.

—
Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.01.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010015673/14.

(100009653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Etilux Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, Platinerei.

R.C.S. Luxembourg B 113.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 19.12.2010.

Fiduciaire S.à r.l.

CabexcO

Centre Helfent

1, rue Pletzer - L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2010015678/15.

(100009680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Maritime Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 81.674.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.01.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010015674/14.

(100009654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Groupe UNIPAY'S S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 122.369.

Démission d'un administrateur de catégorie B et du président du conseil d'administration avec effet au 15 décembre 2009

- Monsieur Patrick ULANOWSKA, président du Conseil d'Administration demeurant au 33, avenue de l'Arche à F-92400 Courbevoie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010015170/12.

(100008898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

CD&R Osprey Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.282.

Par résolutions signées en date du 22 décembre 2009, l'associé unique a nommé Theresa Gore, avec adresse au 375, Park Avenue, 18th Floor, NY 10152 New York, Etats-Unis au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010014951/13.

(100009266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Ultima Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 143.834.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "ULTIMA HOLDING", a "société anonyme", (public company limited by shares) duly incorporated and validly existing under Luxembourg Law, having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 143.834 (the "Company"), incorporated by notarial deed established on the 12th of December 2008, published in the Memorial C number 157 of the 23rd January 2009, which articles of incorporation were modified by a notarial deed on the 29th of January 2009, published in the Memorial C number 833 of the 17th April 2009 and by a notarial deed dated 11 November 2009, published in the Memorial C number 2419 of the 11th December 2009.

The meeting is presided by Hubert JANSSEN, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel UHL, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- That the current shareholders of the Company, Ultima Holding LLC and BB Holding Investment SA are present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, all the shares in circulation, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Creation of non-voting shares by conversion of the existing class J shares consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares of a nominal value of USD 2.9184 each into non-voting shares;

2.- Approval of the fights attached to the non voting class J shares;

3.- Subsequent amendments of articles 6, 7, 9 and 22 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of non-voting shares by conversion of the existing class J shares into non voting shares and their new rights attached thereto;

4.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to create non voting shares by conversion of the existing class J shares consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares of a nominal value of USD 2.9184 each into non-voting shares, except for those items mandatorily provided by article 46 of the law of 10th August, 1915 concerning commercial companies (the "Law") (the "Class J Non Voting Shares")

As a consequence of the conversion, the Class J Non Voting Shares shall consist of 3,100 (three thousand one hundred) non voting shares, having the same nominal value of USD 2.9184 each.

Second resolution:

The meeting decides that the new rights attached to the Class J Non Voting Shares after the conversion as per the resolution under 1 above shall be as follows:

(i) Each of the Class J Non Voting Shares shall be entitled, in case of any profits available for distribution shown by the Company in its annual accounts or in the interim accounts prepared for purposes of interim distributions or of a redemption of shares, to a preferential and cumulative dividend equal to 0.1% of the nominal value of each of the Class J Non Voting Shares (the "Preferential Dividend").

(ii) In case of resolution by the Company during the period starting from 1 January 2010 until 31 December 2015 (the "Specified Date") to distribute any profit - in excess to the Preferential Dividend - realised by the Company after 1 January 2010, the Class J Non Voting Shares shall also be entitled to receive a portion equal to 40% of such distributed excess profits (the "Extraordinary Dividend").

(iii) In case the distribution under (ii) above takes place by way of redemption of one of more classes of shares, the redemption price attributable to the Class J Non Voting Shares shall be equal to at least the Extraordinary Dividend and the Preferential Dividend (if not already paid), and shall also include an amount equal to the nominal value of the Class J

Non Voting Shares as set forth in this Articles; this without prejudice to any different terms of redemption as may be determined by the Company pursuant to para, (iv) or (vii) of article 9 of the by-laws as hereby amended.

(iv) In case any Class J Non Voting Shares is still outstanding at the Specified Date, all such shares shall be redeemed by the Company at the redemption price equal to the nominal value of each of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles, plus any Preferential Dividend accrued prior to the Specified Date (if not already paid), this without prejudice to any different terms of redemption as may be determined by the Company pursuant to para, (iv) or (vii) of article 9 of the by-laws as hereby amended.

(v) In case of liquidation of the Company, the holders of the Class J Non Voting Shares shall be entitled, in accordance with article 44 of the Law, to receive in preference to the holders of the other classes of shares, the reimbursement of the nominal value of the Class J Non Voting Shares as set forth in these Articles.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend and restate articles 6, 7, 9 and 22 of the articles of association of the Company in order to reflect the conversion of the class J shares of the Company into non-voting shares and their rights attached thereto, to read as follows:

" **Art. 6. Capital - Shares.** The Company's share capital is set at USD 90,470.40 (ninety thousand four hundred and seventy six dollars and forty cents) dividend into the following 10 (ten) classes of shares:

- a class A consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class A Shares");
- a class B consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class B Shares");
- a class C consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class C Shares");
- a class D consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class D Shares");
- a class E consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class E Shares");
- a class F consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class F Shares");
- a class G consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class G Shares");
- a class H consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class H Shares");
- a class I consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class I Shares"); and
- a class J consisting of 3,100 (three thousand one hundred) non voting shares (the "Class J Non Voting Shares").

All these 31,000 (thirty-one thousand) shares have a nominal value of 2.9184 USD each, and are fully paid-up.

Each share comprising each of the Class A to Class I have identical rights to dividends and liquidation proceeds, while the Class J Non Voting Shares shall have the following rights:

(i) Each of the Class J Non Voting Shares shall be entitled, in case of any profits available for distribution shown by the Company in its annual accounts or in the interim accounts prepared for purposes of interim distributions or of a redemption of shares, to a preferential and cumulative dividend equal to 0.1% of the nominal value of each of the Class J Non Voting Shares (the "Preferential Dividend").

(ii) In case of resolution by the Company during the period starting from 1 January 2010 until 31 December 2015 (the "Specified Date") to distribute any profit - in excess to the Preferential Dividend - realised by the Company after 1 January 2010, the Class J Non Voting Shares shall also be entitled to receive a portion equal to 40% of such distributed excess profits (the "Extraordinary Dividend").

(iii) In case the distribution under (ii) above takes place by way of redemption of one of more classes of shares, the redemption price attributable to the Class J Non Voting Shares shall be equal to at least the Extraordinary Dividend and the Preferential Dividend (if not already paid), and shall also include an amount equal to the nominal value of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles; this without prejudice to any different terms of redemption as may be determined by the Company pursuant to para, (iv) or (vii) of article 9 of the by-laws as hereby amended.

(iv) In case any Class J Non Voting Shares is still outstanding at the Specified Date, all such shares shall be redeemed by the Company at the redemption price equal to the nominal value of each of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles, plus any Preferential Dividend accrued prior to the Specified Date (if not already paid), this without prejudice to any different terms of redemption as may be determined by the Company pursuant to para. (iv) or (vii) of article 9 of the by-laws as hereby amended.

(v) In case of liquidation of the Company, the holders of the Class J Non Voting Shares shall be entitled, in accordance with article 44 of the Law, to receive in preference to the holders of the other classes of shares, the reimbursement of the nominal value of the Class J Non Voting Shares as set forth in these Articles.

The Company's authorized capital is set at 90,470.40 USD (ninety thousand four hundred and seventy six dollars and forty cents) which shall be represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares each with a nominal value of 2.9184 USD.

All the shares are in registered form. A register of the registered shares shall be maintained by the Company and shall specify the name and address of each shareholder, the number of shares or fractional shares held by him, the payment made on the shares, transfers and dates thereof or conversion of the shares into shares in bearer form.

The share capital and the authorized share capital, as the case may be, may be increased or reduced from time to time by means of a resolution of the extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for amendments to the Articles."

" **Art. 7. Voting Rights.** Each share comprising each of the Class A to Class I Shares has full and identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of such shares of Class A to Class I. Each share comprising the Class J Non Voting Shares has no voting rights except on those items specifically and mandatorily provided under art. 46 of the Law."

" **Art. 9. Redemption of Shares.** The Company shall be able to redeem each of the Class A to Class J Shares in whichever order, in the framework of a decrease of its subscribed share capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:

(i) The redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the amount of the Available Amount (as defined below) by the number of shares to be redeemed.

(ii) The Available Amount shall be determined by the board of directors and approved by the extraordinary general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be prepared based on a date which is not earlier than eight days from the date of the decrease of share capital and the cancellation of the shares of the relevant class.

(iii) The Available Amount shall be fixed by the directors in an amount up to the total distributable net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium and other freely distributable reserves ("DR") (up to the amount of "L"), less (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Notwithstanding the above:

(a) in case of redemption of the Class J Non Voting Shares prior to the Specified Date, the Available Amount attributable to the Class J Non Voting Shares shall be equal to at least the Preferential Dividend (if not already paid) and the Extraordinary Dividend, and shall also include an amount equal to the nominal value of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles;

(b) in case of redemption of the Class J Non Voting Shares at the Specified Date the Available Amount shall be equal to the nominal value of each of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles, plus any Preferential Dividend accrued prior to the Specified Date (if not already paid).

(iv) Notwithstanding (iii) above, with respect to all classes of shares, the Available Amount, determined as per above, may be increased by the board of directors subject to approval by the extraordinary general meeting of shareholders - by any surplus of cash or/and assets available to the Company at the time of the redemption, such surplus cash or/and assets being paid from the share premium account and/or other freely distributable reserves, up to the amount of the share premium and/or the other freely distributable reserves, at the time of the redemption.

(v) The redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution(s) of an extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for amendments to the articles.

(vi) The redeemed shares shall be cancelled following the decrease of the subscribed share capital.

(vii) The above under (i) to (vi) without prejudice to any different terms of redemption set forth in any contractual arrangement to be entered into from time to time between the Company and its shareholders."

" **Art. 22. Liquidation.** The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for amendments of the Articles, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold, provided that the holders of the Class J Non Voting Shares shall be entitled, in accordance with article 44 of the Law, to receive in preference to the holders of the other classes of shares, the reimbursement of the nominal value of the Class J Non Voting Shares as set forth in this Articles."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ULTIMA HOLDING", société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 143.834 (la "Société"), constituée à Luxembourg suivant acte reçu le 12 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 157 du 23 janvier 2009 et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 29 janvier 2009, publié au Mémorial C n° 833 du 17 avril 2009 et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 11 novembre 2009, publié au Mémorial C n° 2419 du 11 décembre 2009.

L'assemblée est présidée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Que les actionnaires actuels de la société, Ultima Holding LLC et BB Holding Investment SA présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social de la société, est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Création d'actions sans droit de vote par la conversion de l'actuel le classe d'actions J comportant 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de USD 2,9184 chacune (la "classe d'actions J") en actions sans droit de vote, exception faite des dispositions mentionnées dans l'article 46 de la loi (la "classe d'actions J sans droit de vote").

2.- Approbation des droits attachés à la classe d'actions J sans droit de vote.

3.- Modifications afférentes des articles 6, 7, 9, et 22 des statuts de la société afin de les mettre en conformité avec la création d'actions sans droit de vote par la conversion de l'actuelle classe d'actions J en actions sans droit de vote et des droits attachés à ces nouvelles actions.

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de créer des classes d'actions sans droit de vote par la conversion de l'actuelle classe d'actions J composée de 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de USD 2,9184 chacune (la "classe d'actions J") en actions sans droit de vote, exception faite des dispositions prévues par l'article 46 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales (la "Loi"), (la "classe d'actions J sans droit de vote").

Suite à cette conversion, la classe d'actions J sans droit de vote est composée de 3.100 (trois mille cent) actions sans droit de vote ayant la même valeur nominale de USD 2,9184 chacune.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide que les nouveaux droits attachés à la classe J d'actions sans droit de vote, ainsi qu'il a été décidé au point 1 ci-dessus mentionné, seront les suivants:

(i) Chaque action sans droit de vote de la classe J se verra attribuer, en cas de réalisation d'un bénéfice distribuable par la société, un dividende préférentiel et un dividende cumulatif égale à 0,1% de la valeur nominale des actions sans droit de vote de la classe J (le "dividende préférentiel").

(ii) En cas de décision prise par les actionnaires de la Société durant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015 (la "date déterminée") de procéder à la distribution d'un bénéfice, en plus du dividende préférentiel, réalisé par la Société après le 1^{er} janvier, les actions sans droit de vote de la classe J seront habilitées à recevoir un pourcentage égal à 40% de ce surplus de bénéfice distribuable (le "dividende extraordinaire").

(iii) En cas de distribution comme ci-dessus mentionné au point (ii) qui s'opère par le biais d'un rachat d'une ou de plusieurs classes d'actions, le prix de rachat attaché aux actions sans droit de vote de la classe J sera au moins égal au dividende extraordinaire et au dividende préférentiel (s'ils n'ont pas encore fait l'objet d'un paiement) et devra aussi inclure un montant égal à la valeur nominal des actions sans droit de vote de la classe J ainsi que mentionné dans ces articles; ceci sans préjudice aux différentes conditions de rachat telles que déterminées par la Société dont il est fait mention dans les paragraphes (iv) ou (vii) de l'article 9 des statuts tel que modifié.

(iv) Dans l'hypothèse où toute les actions sans droit de vote de la classe J sont encore existantes à la date déterminée, toutes ces actions pourront être rachetées par la Société à un prix de rachat au moins égal à la valeur nominale de chaque action sans droit de vote de la classe J tel que décrit dans ces articles ainsi que tout dividende préférentiel échu antérieurement à la date déterminée (s'il n'a pas déjà fait l'objet d'un paiement). Ceci sans préjudice aux différentes conditions

de rachat telles que déterminées par la Société dont il est fait mention dans les paragraphes (iv) ou (vii) de l'article 9 des statuts tel que modifié.

(v) En cas de liquidation de la Société, les propriétaires des actions sans droit de vote de la classe J sont en droit de recevoir de manière préférentielle, en accord avec l'article 44 de la Loi, par rapport aux propriétaires des actions des autres classes d'actions, le remboursement de la valeur nominale des actions sans droit de vote, ainsi qu'exposé dans ces articles.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 6, 7, 9 et 22 des statuts de la société afin de mettre en évidence la conversion des actions de la classes J en actions sans droit de vote en ce compris les droits qui y sont attachés, et de leur donner la teneur suivante:

«Art. 6. Capital - Actions. Le capital social est fixé à USD 90.470,40 (quatre-vingt dix mille quatre cent soixante-dix US Dollars et quarante cents), réparti au sein des 10 (dix) classes d'actions suivantes:

Une classe A composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe A");

Une classe B composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe B");

Une classe C composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe C");

Une classe D composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe D");

Une classe E composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe E");

Une classe F composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe F");

Une classe G composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe G");

Une classe H composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe H");

Une classe I composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe I"); et

Une classe J composée de 3.100 (trois mille cent) actions sans droit de vote (les "Actions sans droit de vote de la Classe J").

L'ensemble des 31.000 (trente et un mille) actions ont une valeur nominale de USD 2,9184 chacune, et sont entièrement libérées.

Toutes les actions comprises dans les classes A à I ont des droits identiques pour l'attribution d'un dividende et pour la procédure de liquidation alors que les actions sans droit de vote de la classe J ont les droits suivants:

(i) Chaque action sans droit de vote de la classe J se verra attribuer, en cas de réalisation d'un bénéfice distribuable par la société, un dividende préférentiel et un dividende cumulatif égale à 0,1% de la valeur nominale des actions sans droit de vote de la classe J (le "dividende préférentiel").

(ii) En cas de décision prise par les actionnaires de la Société durant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015 (la "date déterminée") de procéder à la distribution d'un bénéfice, en plus du dividende préférentiel, réalisé par la Société après le 1^{er} janvier, les actions sans droit de vote de la classe J seront habilitées à recevoir un pourcentage égal à 40% de ce surplus de bénéfice distribuable (le "dividende extraordinaire").

(iii) En cas de distribution comme ci-dessus mentionné au point (ii) qui s'opère par le biais d'un rachat d'une ou de plusieurs classes d'actions, le prix de rachat attaché aux actions sans droit de vote de la classe J sera au moins égal au dividende extraordinaire et au dividende préférentiel (s'ils n'ont pas encore fait l'objet d'un paiement) et devra aussi inclure un montant égal à la valeur nominal des actions sans droit de vote de la classe J ainsi que mentionné dans ces articles; ceci sans préjudice aux différentes conditions de rachat telles que déterminées par la Société dont il est fait mention dans les paragraphes (iv) ou (vii) de l'article 9 des statuts tel que modifié.

(iv) Dans l'hypothèse où toute les actions sans droit de vote de la classe J sont encore existantes à la date déterminée, toutes ces actions pourront être rachetées par la Société à un prix de rachat au moins égal à la valeur nominale de chaque action sans droit de vote de la classe J tel que décrit dans ces articles ainsi que tout dividende préférentiel échu antérieurement à la date déterminée (s'il n'a pas déjà fait l'objet d'un paiement). Ceci sans préjudice aux différentes conditions de rachat telles que déterminées par la Société dont il est fait mention dans les paragraphes (iv) ou (vii) de l'article 9 des statuts tel que modifié.

(v) En cas de liquidation de la Société, les propriétaires des actions sans droit de vote de la classe J sont en droit de recevoir de manière préférentielle, en accord avec l'article 44 de la Loi, par rapport aux propriétaires des actions des autres classes d'actions, le remboursement de la valeur nominale des actions sans droit de vote, ainsi qu'exposé dans ces articles.

Le capital autorisé est fixé à USD 90.470,40 (quatre-vingt dix mille quatre cent soixante dix US Dollars et quarante cents) et sera composé de 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de USD 2,9184 chacune.

Toutes les actions sont nominatives. Un registre des actionnaires est tenu par la Société et mentionne le nom et l'adresse de chaque actionnaire, le nombre d'actions ou de fractions d'actions qu'il détient, les paiements relatifs à ces actions, les transferts d'actions, le cas échéant, la date de chaque transfert ou la conversion des actions en actions au porteur.

Le capital social et le capital autorisé, le cas échéant, peuvent être augmentés ou réduits par résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

«**Art. 7. Droits de vote.** Chaque action comprise dans les classes d'actions A à I confère un droit de vote identique et chaque actionnaire dispose d'un droit de vote proportionnel aux actions qu'il détient dans ces classes d'actions A à I.

Chaque action comprise dans la classe d'actions J sans droit de vote n'a pas de droit de vote exception faite des dispositions mentionnées à l'article 46 de la loi (ou expressément prévues dans les statuts).»

«**Art. 9. Rachat des actions.** La Société peut procéder au rachat des classes A à J, dans le cadre d'une réduction de son capital souscrit par annulation des parts rachetées et conformément aux modalités et conditions suivantes:

(i) le prix de rachat de chaque action rachetée sera calculé en divisant le Montant Disponible (tel que défini ci-après) par le nombre d'actions à racheter.

(ii) le Montant Disponible sera déterminé par le conseil d'administration et sera approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires sur la base d'un état financier intérimaire de la Société. Cet état financier intérimaire sera établi à une date qui ne sera pas antérieure de plus de 8 jours à la date de la réduction de capital et de l'annulation des actions de la classe concernée.

(iii) Le Montant Disponible sera fixé par les administrateurs à un montant égal à la somme des bénéfices nets distribuables de la Société, incluant les bénéfices reportés ("P") (i) moins les pertes incluant les pertes reportées ("L") (ii) plus toute prime d'émission librement distribuable (jusqu'au montant "L") et toutes autres réserves librement distribuables ("DR") moins (iii) toute somme qui doit être allouée à une réserve en application de la loi ou des statuts à la date de détermination ("LR"). Malgré ce qui suit:

(a) en cas de rachat des actions sans droit de vote de la classe J avant la "date déterminée", le Montant Disponible distribuable aux actions sans droit de vote de la classe J, devra au moins être égal au dividende préférentiel (s'il n'a pas déjà fait l'objet d'un paiement) augmenté du dividende extraordinaire et devra en plus inclure un montant égal à la valeur nominale des actions sans droit de vote de la classe J comme indiqué dans ces articles.

(b) En cas de rachat des actions sans droit de vote de la classe J à la "date déterminée", le Montant Disponible sera égal à la valeur nominale de chaque action sans droit de vote de la classe J, tel que mentionné dans ces articles, plus tout dividende préférentiel échu avant la date déterminée (s'il n'a pas déjà fait l'objet d'un paiement).

(iv) malgré le point (iii) ci-dessus, en référence à toutes les classes d'actions, le montant disponible comme ci-dessus déterminé, peut être augmenté par décision du conseil d'administration soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires - par tout surplus de liquidités et/ou actifs disponibles pour la société au moment du rachat, un tel surplus de liquidités et/ou d'actifs qui a été payé grâce au compte de la prime d'émission ou de toute autre réserve librement distribuable jusqu'au montant de la prime d'émission ou de toute autre réserve librement distribuable, au moment du rachat.

(v) le rachat est décidé par résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, par résolution de l'assemblée générale extraordinaire adoptée à la manière requise pour la modification des statuts de la Société.

(vi) les actions rachetées sont annulées immédiatement après la réduction du capital social.

(vii) les points ci-dessus de (i) à (vi) sont à considérer sans préjudice d'autres modalités et conditions de rachat prévues dans des accords contractuels à conclure entre la Société et ses actionnaires.»

«**Art. 22. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires adoptée à la manière requise pour la modification des statuts de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent prévoyant toutefois, en accord avec l'article 44 de la Loi, que les propriétaires des actions sans droit de vote de la classe J sont en droit de recevoir de manière préférentielle aux actionnaires propriétaires des actions appartenant aux autres classes d'actions, le remboursement de la valeur nominale des actions sans droit de vote, ainsi qu'exposé dans ces articles.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. JANSSEN, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55497. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010014387/336.

(100008129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2010.

S & C Europe S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 67.565.

Profida Luxembourg S.A., agissant en sa qualité de domiciliataire de la société S & C Europe S.A., dénonce par la présente le siège social de la société S & C Europe S.A., numéro RCS Luxembourg B 67.565 avec siège social au 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L - 1331 Luxembourg, avec effet au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.

Profida Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010014939/13.

(100008836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Investeringer Danmark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 100.035.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 11 décembre 2009, les actionnaires ont décidé:

1. d'accepter la démission de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de son mandat de commissaire avec effet au 1^{er} janvier 2009.

2. de nommer Facts Audit Services S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg en tant que commissaire, avec effet au 1^{er} janvier 2009 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010014952/15.

(100009270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

CD&R Osprey Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.417.

Par résolutions signées en date du 22 décembre 2009, l'associé unique a nommé Theresa Gore, avec adresse au 375, Park Avenue, 18th Floor, NY 10152 New York, Etats-Unis au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010014950/13.

(100009262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Imalia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2010015791/13.

(100009929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Swedbank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 11.430.

—
Beschlüsse

1. Wahl eines neuen Mitglieds in den Verwaltungsrat

Die Versammlung wählte:

Herrn Stefan Carlsson mit beruflicher Adresse: 8, Brunkebergstorg, S-105 34 Stockholm

zum Mitglied des Verwaltungsrats der Swedbank S.A. für die Zeit bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung im März 2010

(unter Vorbehalt der Zustimmung der CSSF)

Luxemburg, den 27. November 2009.

Rudolf Bolen / Dina Puntel / Armand Ceolin

Vorsitzender / Schriftführer / Wahlprüfer

Référence de publication: 2010014958/17.

(100008916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Rock Brook Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 33.695.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 07 janvier 2010 que:

1. Les démissions de Madame Virginie DOHOGNE, Madame Mounira MEZIADI, Monsieur Eric MAGRINI en tant qu'administrateurs de la société ainsi que la démission de Monsieur Paul MARX en tant qu'administrateur et administrateur délégué de la société sont acceptées.

2. Sont élus en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Benoît BAUDUIN, bachelier en comptabilité, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Monsieur Luc GERONDAL, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), résidant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Patrick MOINET, juriste, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique), résidant au 37 Avenue Alphonse Mûchen, L-2172 Luxembourg.

- Monsieur Olivier LIEGEOIS, Bachelier en comptabilité, né le 27 Octobre 1976 à Bastogne (Belgique), résidant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2013.

3. Le siège a été transféré du 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010016221/28.

(100009846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.
